

L'ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE A L'UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE

par Jean MARMIER

Cet enseignement a pris naissance, voici huit ans, par la fondation, à la Faculté des Lettres, d'une chaire qui lui était consacrée, et dont le titulaire fut le professeur Jacques Vier. Aujourd'hui, la Faculté s'étant transformée en Université, et la chaire ayant été supprimée, l'enseignement correspondant continue à jouir de l'autonomie d'une section, parmi celles que regroupe l'U.E.R. de Littérature. La charge en incombe malheureusement à un seul professeur qui a acquis assez tard cette spécialisation, seconde pour lui.

L'Université a adopté le système des « unités de valeur » pour les trois années de licence. Cependant il a été jugé expédient de ne pas instituer d'unités de valeur propres de littérature canadienne-française, et d'inclure pour moitié (c'est-à-dire pour une heure hebdomadaire) notre discipline dans des unités proposées, l'une par l'Institut de Français, les autres par le Centre d'études interaméricaines intégré à l'U.E.R. d'Anglais. Dans ce dernier type de jumelage, l'enseignement de la civilisation reçoit un rôle plus étoffé sans exclure les études de textes. Si de telles modalités présentent l'inconvénient de réduire l'étendue du programme canadien offert à l'étudiant, elles attirent en compensation des effectifs plus nombreux : environ soixante-dix étudiants de tous niveaux en 1974-75. D'aucuns jugeront piquante une autre conséquence : la majorité des amateurs de littérature québécoise sont des anglicistes. Les programmes comportent en général trois oeuvres de base, tandis que des exposés proposent à la discussion des ouvrages littéraires variés ainsi que des études historiques ou sociologiques. Y ont figuré, ces deux dernières années, Ringuet, G. Roy, A. Hébert, F. Leclerc, J. Godbout, M. Dubé, Saint-Denys-Garneau, et régulièrement une anthologie poétique.

Une bibliothèque spécialisée, récemment enrichie par un généreux envoi de livres de l'ambassade du Canada, essaie de se tenir à jour des principales productions québécoises en matière de littérature, de linguistique, de critique, de politique culturelle : tâche de plus en plus ardue. La faiblesse des ressources et leur courbe inquiétante interdisent de songer aux abonnements les plus justifiés. La Bibliothèque interuniversitaire cherche à pallier nos lacunes avec beaucoup de bonne volonté, mais ne dispose

elle-même que de moyens très limités.

L'activité de recherche mérite néanmoins une mention. Au niveau de la maîtrise, sur une douzaine de mémoires inscrits actuellement, on peut espérer que la moitié viendront à terme, contre trois l'an dernier. Jusqu'à présent, trois thèses de troisième cycle ou d'Université ont été soutenues, par des candidats français ou canadiens : l'une sur Bertrand de Latour, polygraphe du dix-huitième siècle, une autre sur le «feuilleton littéraire» au Canada français, la troisième sur le Père Lamarche. Une thèse de doctorat d'Etat sur Marie Le Franc, une thèse de troisième cycle sur Réjean Ducharme sont en cours d'élaboration.

Un projet d'accord a été négocié avec l'Université Laval, prévoyant des échanges dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, sur le thème des rapports intellectuels entre Canada français et Bretagne. Sa réalisation éventuelle dépend des crédits sollicités de la Commission franco-québécoise. Elle s'inscrirait dans une ligne déjà ancienne, le professeur Vier ayant souvent enseigné à Laval, et le professeur Berthiaume, de Laval, nous ayant rendu visite en 1973.

Pour conclure, il est juste de constater que la section, qui dispense le seul enseignement consacré exclusivement au Canada dans l'Académie de Rennes, a rendu de ce fait des services indiscutables. Elle pâtit de la pénurie financière. Par voie de conséquence, son unique représentant actuel souffre de la minceur de ses rapports directs avec le Québec, et de son relatif isolement. Aussi salue-t-il avec joie la naissance d'un *Bulletin d'études canadiennes*.